



COVID-19/CEREMONIE DU 8 MAI

Conformément aux directives gouvernementales, la cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 se tiendra en format restreint, pas plus de 5 personnes.

Madame le Maire, Christine Amrane, accompagnée de deux élus, Serge Sauvayre et Jean-Pierre Rizzo, du président de l'association des anciens combattants, Pascal Fagard, et du porte-drapeau, Jean-Luc Goujon, procèdera au dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Il n'y aura pas de public, pas de troupes, pas d'invités.

La population collobriéroise est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons et les fenêtres.

Protégez-vous ! Protégez les autres !

Christine Amrane

Maire de Collobrières

Conseillère Départementale du Canton du Luc-en-Provence